



## Problèmes dans l'appartement et le propriétaire ne réagit pas!

Par **Sophie**, le **09/01/2010** à **11:30**

Bonjour, nous sommes locataires d'un appartement.

Nous avons signalé il y a plus de trois mois à notre propriétaire que des champignons poussés dans la salle de bain et qu'il y avait des fuites à la douche; réponse à cela : il est venu une fois refaire les joints, ce qui n'a rien arrangé car elle fuit toujours et il nous arrive encore de retrouver des champignons, quand nous le rappelons il nous dit qu'il essaye de faire marcher la garantie decennale mais qu'il n'a pas de réponse ...

Ensuite nous lui avons demandé le justificatif des charges de l'année, réponse à cela: normalement vous m'en devait plus mais je vous en fait grace c'est pourquoi je ne vous donne pas les papiers sachant que nous payons 30 euros de charges pour l'électricité d'un couloir, les poubelles et la mise en service d'un point d'eau dont nous ne voyons pas la couleur car les tuyaux sont gelés...

Hier nous nous sommes rendu compte que nous n'avions plus d'eau froide dans la salle de bain et que notre chasse d'eau ne se remplissait plus, quand je l'appelle pour lui dire il me répond que ce n'est pas grave, qu'il faut attendre le dégel et que pour la chasse d'eau nous n'avons qu'à utiliser un seau ...

Je vous avoue que cela commence à être ennuyeux, que pouvons nous faire pour nous défendre ?

Merci de vos conseils

Sophie

Par **jeetendra**, le **09/01/2010** à **11:48**

[fluo]ADIL DU NORD[/fluo]  
1 rue Edouard Herriot  
BP 11 - 59008 Lille Cedex  
Téléphone : 03 28 16 07 70

Bonjour, prenez contact lundi avec l'Association de défense des locataires ADIL à Lille, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront en ce sens, bonne journée à vous.